

ma dit-il, la fondation de cette Union qui va servir les intérêts mutualistes sociaux de l'arrondissement de Lille. De surcroît, elle pourra être accomplie par ce moyen. La Cure d'Air est une des entreprises...

Lettre de Belgique

Bruxelles, le 28 décembre 1913. Anatole France est venu à Bruxelles inaugurer les nouveaux locaux que le Parti ouvrier réserve à ses œuvres d'éducation et d'organisation. Le nom de l'illustre écrivain avait attiré un nombre si considérable d'auditeurs que les organisateurs ont dû, à la dernière minute, improviser un grand meeting et doubler la conférence. Anatole France parla pendant une heure et dix minutes dans la nouvelle salle des conférences, sous la présidence d'Emile Vandervelde.

Un milieu d'acclamations formidables, le député socialiste annonça que M. Solvay avait créé, en faveur de l'Institut d'éducation ouvrière, une fondation naissant d'un capital d'un million. M. Solvay qui se trouvait dans l'assistance a été longuement ovationné au cours de sa conférence sur le Progrès social. Mais tout le succès de la réunion alla à Anatole France : la grandiloquence n'est pas son fait, mais, par contre, les aperçus familiers sont empreints d'une si profonde philosophie et esquissés avec une si lumineuse clarté, que le conférencier a littéralement charmé son auditoire.

Cette réunion était à peine achevée qu'Anatole France se rendit dans la grande salle des fêtes de la Maison du Peuple qui avait été prise d'assaut par plus de trois mille auditeurs. Il développa son adhésion au socialisme international. Il est allé vers lui dit-il, parce que les médias démocratiques ont été dévorés par la justice et l'équité. A son avis, le parti socialiste est le seul qui puisse réaliser la paix, mettant fin à la malaise de la paix armée et tenant en échec les hommes de guerre, non seulement au nom de la force, mais au nom de la raison.

Le chef du cabinet, M. de Broqueville, est un bien piètre stratège. La façon dont il a conduit les troupes cléricales dans l'attaque brève qui devait aboutir au succès définitif du projet scolaire a démontré que notre grand homme de guerre avait encore beaucoup à apprendre en fait de tactique parlementaire. Il agissait de forcer l'opposition à s'écarter des jours de la semaine et de venir à six heures, ce qui équivalait à étrangler la discussion. En effet, c'est une besogne au-dessus des forces de discuter sans répit et sans avoir le temps de contrôler les arguments que l'on se propose de faire valoir.

pour colonies scolaires, cantines et vêtements sans que ces mêmes avantages soient accordés aux écoles confessionnelles. Les Ecoles confessionnelles subventionnées. Les instituteurs étrangers actuellement en fonctions peuvent continuer à enseigner. L'Etat n'exige de ces instituteurs aucune moralité; ils peuvent même avoir été condamnés pour crimes ou délits.

Après que furent dévoilés à la Chambre les actes de pression exercée par les hoberaux cléricaux sur leurs fermiers pour les obliger de pas confier leurs enfants à l'école publique, M. Buyt et consorts avaient déposé un amendement frappant de pénalité ceux qui se rendraient coupables de certains actes de pression. Si le coupable est fonctionnaire ou officier public, ou toute autre personne chargée d'un service public, l'amende pourra être portée au double.

M. Detry, le distingué procureur d'Etat à Stanleyville, est actuellement mis sur la sellette. De notes des colonies publiées par la presse cléricale, il résulte que ce magistrat n'a pas attaché assez d'importance à un « patriotisme sacrilège » de pochards qui ont fait semblant d'aller porter les derniers sacrements à un camarade.

Cette manifestation d'ivrognes est évidemment d'un goût douteux; mais il est impossible d'y trouver matière à poursuites judiciaires. La voie publique n'est pas un lieu réservé à l'exercice d'un culte; les défilés constitués de l'outrage aux cultes n'existent pas. Mais le procureur aurait aussi commis le crime de poursuivre des témoins à charge dans cette affaire, lesquels ont été condamnés par le tribunal.

Le tribunal de commerce vient de juger un curieux procès intenté à l'Etat par un voyageur de commerce. On sait qu'aux termes des règlements régissant l'exploitation des chemins de fer, les voyageurs peuvent transporter en gratuit 25 kilos de bagages. Or, un garde-convoi saisit l'abandonnement d'un voyageur qui transportait, dans une petite valise, 24 kilos de pièces de cent sous; mais le voyageur portait autour du corps une ceinture contenant la kilo de 24000 pièces de 5 francs. La ceinture devait-elle être considérée comme bagage? Oui, dit l'administration; et elle confisque l'abandonnement. Non, soutient le voyageur; et il assigne l'Etat en paiement de 330 francs de dommages-intérêts, montant du prix de son abandonnement.

Une Manifestation de Fonctionnaires

Hier, à Lille, un millier de Postiers, d'Agents des Contributions Indirectes et de Douaniers ont protesté, en un meeting, contre "l'arbitraire et le favoritisme" dont ils se plaignent d'être victimes.

Le groupe du Nord de l'Union générale des Agents des Contributions Indirectes avait organisé, hier, à Lille, une manifestation de protestation. Le meeting, qui a eu lieu à 10 heures, a été présidé par M. Bouquet, secrétaire du groupe. Les fonctionnaires des P. T. T., des Contributions Indirectes et des Douanes, reconnaissant la légitimité de cette manifestation et y applaudissant, ont décidé de protester par un programme de revendications rendues nécessaires par suite de l'augmentation du coût de la vie. Mais ce programme ne doit être réalisé qu'en cinq années, alors que tout récemment le gouvernement déposait à la Chambre un projet comportant un relèvement important et immédiat des soldes des officiers « sous-officiers ».

Les fonctionnaires des P. T. T., des Contributions Indirectes et des Douanes, reconnaissant la légitimité de cette manifestation et y applaudissant, ont décidé de protester par un programme de revendications rendues nécessaires par suite de l'augmentation du coût de la vie. Mais ce programme ne doit être réalisé qu'en cinq années, alors que tout récemment le gouvernement déposait à la Chambre un projet comportant un relèvement important et immédiat des soldes des officiers « sous-officiers ».

Le Meeting

Plus de 1.000 FONCTIONNAIRES Y ASSISTERENT. A trois heures de l'après-midi, la salle Dequoy était bondée. Plus de mille fonctionnaires appartenant aux différents services des administrations des P. T. T., des Contributions Indirectes, et des Douanes, y pressaient.

Pacte d'Union

Tout à tour divers représentants de groupements administratifs virent apporter à la tribune, au nom de leurs associations, des vœux d'union pour la lutte à mener contre l'arbitraire et le favoritisme dont tous les fonctionnaires se plaignent d'être victimes. Ce fut d'abord M. GROUX, qui appporta le salut de l'U. G. des Contributions, toute disposée à marcher avec les associations de tous les fonctionnaires.

Herbert monta sur l'escaillon qui relevait le lit et regarda son père, lui prit la main. « Mort ! révélement mort ! » — « Père !... » dit-il dans le délire de sa fièvre, « reviens à la vie !... » — « Père, tu n'as pu mourir sans que ton fils en soit le dernier jouet et ton dernier souffre, sans que tu aies un dernier regard à jeter sur ce monde ? » — « Non, j'ai besoin de toi, j'ai besoin de ta main sur mon front, j'ai besoin de ta main sur mon front, j'ai besoin de ta main sur mon front, j'ai besoin de ta main sur mon front... »

Le relèvement des Traitements

Nous avons encore d'autres revendications à présenter. Il s'agit du relèvement des traitements et de l'augmentation des effectifs. En ce qui concerne le relèvement de leurs traitements les fonctionnaires ont dû longtemps attendre pour qu'on s'occupe d'eux. On a d'abord diminué la somme qu'ils percevaient. Ils ont dû accepter ce sacrifice. On a ensuite reporté à cinq ans le plein effet de cette amortissement. Ils se sont encore inclinés.

Quant à nous, nous poursuivrons notre programme avec énergie et nous espérons que tous les fonctionnaires auront se défendre dans ces questions d'équité et de justice. Un tonnerre d'applaudissements salua la déclaration de M. Rouanet et l'honneur de lui un double ban fut frappé par assistance.

L'ordre du jour des P. T. T.

Le personnel des P. T. T. de Lille, réuni le 28 décembre, a voté le programme de revendications qui suit. Le relèvement des traitements et de l'augmentation des effectifs. En ce qui concerne le relèvement de leurs traitements les fonctionnaires ont dû longtemps attendre pour qu'on s'occupe d'eux.

L'ordre du jour général

Le personnel des P. T. T., des Contributions Indirectes et des Douanes, de Lille, réuni le 28 décembre, a voté le programme de revendications qui suit. Le relèvement des traitements et de l'augmentation des effectifs.

La nouvelle orientation de l'effort mutualiste

CELUI-CI, SELON M. ALFRED RICHARD, DOIT SURTOUT TENDRE A EMPECHER LE DEVELOPPEMENT DES MISERES HUMAINES, PARCE QU'IL EST PLUS FACILE DE PREVENIR QUE DE GUERIR.

Respectant sa douleur mais n'ayant pas voulu se retirer à l'heure du retour cruel, elle était venue la pour serrer la main de celui qu'elle aimait, de celui à qui elle était liée. Un soufflement de sole avertit Herbert de sa présence. « L'unique rayon de lumière qui entrait par la porte des volets dans la chambre tombait sur son visage de Mlle Irène des Tourlions. Dans ce demi-jour, vêtue d'une robe sombre et d'un chapeau noir, elle se tenait sur le seuil de la porte, dans laquelle elle se trouvait depuis la veille, dans laquelle elle se trouvait depuis la veille, dans laquelle elle se trouvait depuis la veille... »

Le Budget de 1914 en Prusse

Berlin, 28 décembre. — Le budget de la Prusse pour 1914 s'équilibre, en chiffres ronds, par 6.257.500.000 francs. Le chiffre prévu des dépenses extraordinaires s'élève à 379.148.865 francs, tandis que les dépenses ordinaires s'élèvent à 5.878.351.135 francs.

L'escroquerie aux étrennes

Paris, 28 décembre. — La police a arrêté hier trois individus, les nommés Stévenot, Waininger et Dupuis, auteurs d'une bande organisée qui pratique l'escroquerie aux étrennes.

TROIS ARRESTATIONS

Paris, 28 décembre. — La police a arrêté hier trois individus, les nommés Stévenot, Waininger et Dupuis, auteurs d'une bande organisée qui pratique l'escroquerie aux étrennes.

Les Ecoles publiques

Les instituteurs doivent être d'une moralité parfaite. Les écoles sont soumises à l'inspection de l'Etat. L'instituteur ne peut, dans son enseignement, ni attaquer les personnes, ni les opinions politiques et philosophiques.

Le Tribunal de Commerce

Le Tribunal de Commerce vient de juger un curieux procès intenté à l'Etat par un voyageur de commerce. On sait qu'aux termes des règlements régissant l'exploitation des chemins de fer, les voyageurs peuvent transporter en gratuit 25 kilos de bagages.

Le Meeting

Plus de 1.000 FONCTIONNAIRES Y ASSISTERENT. A trois heures de l'après-midi, la salle Dequoy était bondée. Plus de mille fonctionnaires appartenant aux différents services des administrations des P. T. T., des Contributions Indirectes, et des Douanes, y pressaient.

Pacte d'Union

Tout à tour divers représentants de groupements administratifs virent apporter à la tribune, au nom de leurs associations, des vœux d'union pour la lutte à mener contre l'arbitraire et le favoritisme dont tous les fonctionnaires se plaignent d'être victimes.